

Réf: Dossier N° 046846

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOGO-ELECTRIC »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON SABLE EN FACE DE
LA STATION CORLAY, Lot 95, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2021, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOGO-ELECTRIC »

Objet : Fourniture d'équipements électriques, achat d'équipements électriques, fournitures diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON SABLE EN FACE DE LA STATION CORLAY, Lot 95, Ilot 10

Dirigeant(s) : M TOGO ALMAMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06956 du 02/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34981/GTCA/RC/2021 du 02/03/2022

